

Le chargé de projets

Dans son quotidien, l'agent a **6 missions principales** :

1. Aider à la **tenue du rôle d'observatoire de la précarité sociale** (Via utilisation d'un logiciel, récolte des statistiques d'utilisation des services et de profil des usagers auprès des partenaires du réseau – Traitement de ces données – Etablissement de graphiques, fixation des tendances sur base des comparatifs annuels – rédaction de rapports d'analyse – Présentation au sein des différentes instances du Relais Social) ;
2. Poursuivre **l'étude** consacrée **aux jeunes en errance** en collaboration avec les autres Relais Sociaux Urbains Wallons ainsi qu'au niveau local. Analyser les trajectoires des **jeunes sans-abri** au sein des différents dispositifs du Relais Social, Définir leur profil, récolter des informations sur leur vécu, sur le sens de leur errance, voir ce qu'ils activent comme services et ceux qu'ils fuient, en définir les raisons et amener une concertation au sein du réseau en vue de réfléchir à des pistes concrètes d'actions. Réfléchir à des actions concrètes et proposer des stratégies opérationnelles permettant de dépasser les problèmes ciblés ;
3. Gérer **le projet socio-sportif « Younited Belgium »** en encadrant l'équipe locale de football des sans-abri – Organiser avec les opérateurs du réseau, les entraînements et participations aux tournois. Coordonner la logistique du matériel – Le cas échéant, recherche de moyens.
4. **Dans le cadre de la création d'un espace d'expression collective pour les bénéficiaires/usagers afin de leur permettre de participer au processus d'évaluation** :
 - En étroite collaboration avec les travailleurs sociaux de la Maison d'accueil « L'Abri », poursuivre l'animation des groupes de parole des hébergés sur base de leurs attentes spécifiques en évoluant vers des actions concrètes ;
 - Réfléchir à une méthode spécifique permettant d'aller à la rencontre des sans-abri et d'évaluer leur ressenti par rapport à ce qui existe sur La Louvière en ce qui concerne l'offre des services – recueillir les témoignages et attentes, le cas échéant.
5. D'assurer et soutenir un **travail de concertation transversale** en lien avec des problématiques sociales soulevées par les professionnels du réseau. En collaboration avec le Coordinateur général, mise en place de concertations en lien avec des problématiques soulevées sur le terrain et rapportées au Relais Social – Détermination de stratégies spécifiques, d'actions ou rôle de relais au niveau politique ;

6. Assurer un **travail de communication** sur les différentes activités :

- Assurer le **soutien des plans saisonniers (Plan Grand Froid, Plan Canicule)** : Mise à jour des outils de communication, cartographies et soutien à la réflexion sur les procédures, ... ;
- **Alimenter et réactualiser les outils informatifs** créés, organiser des visites institutionnelles, inviter des représentants de structures – Aller vers les expériences novatrices ;
- Assurer la diffusion des informations utiles via le site internet du Relais Social et sa page Facebook.